

AMNESTY INTERNATIONAL

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Index AI : MDE 21/001/2007 (Public)

Bulletin n° : 033

EFAI

16 février 2007

Autorité palestinienne. Le nouveau gouvernement d'union nationale doit faire passer la protection des civils avant les questions politiques

Irene Khan, secrétaire générale d'Amnesty International, a envoyé aujourd'hui au président et au Premier ministre palestiniens une lettre qui leur demandait d'inscrire au premier rang des priorités du nouveau gouvernement unitaire la création d'une force de sécurité respectant les droits humains de tous les Palestiniens et la primauté de la loi.

Les deux dirigeants doivent prendre des mesures pour mettre fin au climat d'impunité qui a encouragé, dans les territoires palestiniens occupés, la montée des violences entre les groupes armés et les forces de sécurité fidèles au Fatah, parti du président Abbas, ou au Hamas, parti du Premier ministre Haniyeh.

« Tout accord entre les parties en présence doit se préoccuper des atteintes aux droits humains commises par les effectifs armés des différentes factions ; le nécessaire doit être fait pour mettre fin à l'impunité qui s'est installée depuis trop longtemps et permet aux tueurs de se déplacer librement et de commettre de nouveaux crimes, a déclaré Irene Khan. Les dirigeants du Fatah et du Hamas doivent mettre de l'ordre dans leurs formations respectives et cesser d'encourager la violence destructrice qui a broyé tant de vies palestiniennes. »

Amnesty International a demandé aux deux dirigeants d'agir dans les plus brefs délais pour :

- veiller à ce que le recrutement et la formation des membres des forces de sécurité et des autorités chargées des poursuites judiciaires ne soient pas soumis à un contrôle politique partisan ;
- veiller à ce que ni les groupes ni les individus ne soient autorisés à utiliser ou à transporter des armes à feu ou des munitions d'une façon qui puisse mettre en danger la sécurité d'autrui ;
- faire savoir à tous les membres des forces de sécurité, au moyen de consignes sans ambiguïté, que quiconque se livrera à un abus de pouvoir ou violera les droits humains devra répondre de ses actes et sera, le cas échéant, poursuivi en justice ;
- mettre sur pied un mécanisme assurant une surveillance indépendante, impartiale et non partisane des forces de sécurité ;
- prendre des mesures pour que les homicides, les enlèvements et les autres attaques contre des civils fassent tous l'objet d'enquêtes approfondies et impartiales dans les plus brefs délais, et pour que les responsables présumés de ces crimes soient traduits en justice, les procédures suivies devant respecter les normes internationalement reconnues en matière de procès équitables et exclure le recours à la peine de mort.

Rien qu'au cours des six dernières semaines, les attaques armées et les affrontements entre les deux camps ont fait plus de 80 morts ; parmi les victimes figuraient des militants armés, mais des civils sans armes ont également été tués, 10 enfants au moins ayant laissé leur vie dans ces violences, et les blessés ont été très nombreux. Les deux camps ont, de plus, enlevé des personnes qu'ils voulaient utiliser comme monnaie d'échange au cours du conflit.

« Parmi les responsables des actes de violence ont figuré des membres des forces de sécurité palestiniennes rivales, appartenant notamment à la Garde présidentielle fidèle au président palestinien Mahmoud Abbas ou à la Force exécutive formée par le gouvernement de l'Autorité palestinienne, sous contrôle du Hamas, a précisé Irene Khan. Au lieu de veiller au respect de la loi et de s'opposer à la violence des groupes armés palestiniens, ces forces y ont participé et ont encore aggravé le problème. »

Le nouveau gouvernement d'union nationale doit faire en sorte que les homicides illégaux, les enlèvements et les autres attaques contre des civils – qu'il s'agisse de Palestiniens, d'Israéliens ou de ressortissants d'autres pays – donnent lieu dans les plus brefs délais à une enquête approfondie et impartiale, afin que les responsables présumés de ces crimes soient traduits en justice.

Document public

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566

Amnesty International, 1 Easton St., Londres WC1X 0DW. site : <http://www.amnesty.org>

Index AI: MDE 21/001/2007 16 Février 2007